Réunion de Rencontre *(1h30)*

Contrat de communication de la réunion

Posture de l’ambassadeur

C’est l’animateur qui anime la réunion, c’est lui qui a tous les outils pour pouvoir le faire. Il se doit en revanche d’être le plus neutre possible et ne pas participer aux débats.

Afin d’assurer une équité dans le temps de parole, ainsi que des échanges rapides, si quelqu’un dépasse 5 minutes de temps de parole, l’animateur a le droit de lui couper la parole.

Règles de communication :

\* : Pour prendre la parole

++ : pour dire que vous êtes d’accord

-- : pour dire que vous n’êtes pas d’accord

T : pour point technique

C : clarification

Couper son micro lorsqu’on ne parle pas

Règles de communication cas présentiel :

A définir par l’animateur

Déroulé de la séance

Présentation des membres (35 minutes)

-Faire connaissance avec un brise glace/météo (30 min)

-Points de facilitation (5 min)

Choix des thématiques (45 minutes)

- Choix des thématiques  (25  min)

- Choix de la répartition en sous groupe ou non et détermination des sous groupes, ainsi que le choix de l’organisation sur les problématiques  (20 min)

La démarche (10 minutes)

- Point sur la documentation et sur les outils (5 minutes)

- Point sur les futures réunions (2 minutes)

Prochaines étapes (2 minutes)

État de l’art sur chaque problématique sélectionnées

Chacun doit apporter son lot de solutions (brainstorming personnel)